Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260728-2026106B-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 28 juillet 2026**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	**22 + 7 pouvoirs**	**20 juillet 2026**	**21 juillet 2026**

N° délibération	Objet
2026-106	**Régie Eau et Assainissement – Recalibrage d'un poste et création d'emplois non permanents pour la gestion administrative**

Le 28 juillet 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Yvan RICHARD, Séverine GELIN
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Valérie BESNARD, Guy DENIEL, Sylvie LE QUEAU
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Gaëtan PEYREBESSE, Laura SERANDOUR
LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Alan SPARFEL
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Marc MEQUIGNON, Geneviève HEMON
LOQUEFFRET : Bernard BARON
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN
SAINT-RIVOAL : Marina GARCIA-JOVE NAVARRO
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Sylvie MANZONI à Séverine GELIN, Anne ROLLAND à Jean François DUMONTEIL, Aurélien MONFORT à Gaëtan PEYREBESSE, Audrey GUYADER à Laura SERANDOUR, Haud LE GOLIAS à Alan SPARFEL, Louis-Marie LE GUILLOU à Bernard BARON, Christiane REDON à Grégory LE GUILLOU
Excusée : Karine DONCKERS
Absente : Coralie JEZEQUEL

Secrétaire de séance : Valérie JOUAN

_____

Rapporteur : Jean François DUMONTEIL

Aux termes du Code Général des Collectivités Territoriales, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260728-2026106B-DE

Dans le cadre de la prise de compétence Eau et Assainissement au 1er janvier 2025, les emplois de la régie Eau et Assainissement sont intégrés dans un tableau des emplois permanents de droit privé pour les agents en CDI, et dans un tableau des emplois non permanents de droit privé pour les agents en CDD. Seul l'emploi du Directeur de la Régie Eau Assainissement apparaît dans le tableau des emplois permanents (car de droit public).
Suite à une réaffectation de certaines missions au sein même de la régie, et à la mise à jour nécessaire des bases de données des communes, il apparaît les éléments suivants :

- Un des techniciens Eau et Assainissement va devenir responsable d'exploitation : gestion de l'opérationnel, commande de fournitures, gestion des plannings d'astreinte et supervision des alarmes et fuites. Ces missions relèvent désormais davantage du groupe V de la convention collective Eau et Assainissement.
- Une importante mise à jour des bases abonnés a été effectuée durant six mois par un agent recruté à temps complet sur le poste de gestionnaire administratif. Cette mission n'ayant pas pu être finalisée à la fin des six mois, il conviendrait de recruter à nouveau cet agent à temps non-complet, à hauteur d'un jour par semaine en télétravail (20%), pendant 4 mois, afin de terminer cette tâche.
- Afin de continuer à désengorger l'accueil du service eau et assainissement, il convient de recruter à nouveau un agent administratif à temps non-complet (80%) durant sept mois.

Vu les statuts de la Régie Eau et Assainissement,
Vu le tableau des effectifs,
Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Eau et Assainissement le 4 juin 2026,
Vu l'avis du Bureau Communautaire du 7 juillet 2026,
Considérant qu'il est nécessaire :

- De modifier et recalibrer un des postes de technicien Eau et Assainissement à savoir :
  - Emploi : Responsable d'exploitation
  - Classification : Groupe V
- De créer un emploi non permanent de droit privé de gestionnaire administratif et d'autoriser M. Le Président à recruter un agent selon les modalités suivantes :
  - CDD dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité de 4 mois
  - du 1er septembre 2026 au 31 décembre 2026
  - à temps non complet (20%)
  - en télétravail
- De créer un autre emploi non permanent de droit privé de gestionnaire administratif et d'autoriser M. Le Président à recruter un agent selon les modalités suivantes :
  - CDD dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité de 7 mois
  - du 1er octobre 2026 au 30 avril 2027
  - à temps non complet (80%)

Le Conseil communautaire,
Entendu l'exposé du Président, et, après en avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide de modifier et recalibrer un des postes de technicien Eau et Assainissement à savoir :
  - Emploi : Responsable d'exploitation
  - Classification : Groupe V

- Décide de créer un emploi non permanent de droit privé de gestionnaire administratif et d'autoriser M. Le Président à recruter un agent selon les modalités suivantes :
  - CDD dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité de 4 mois
  - du 1er septembre 2026 au 31 décembre 2026
  - à temps non complet (20%)

Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260728-2026106B-DE

  - en télétravail
- Décide de créer un autre emploi non permanent de droit privé de gestionnaire administratif et d'autoriser M. Le Président à recruter un agent selon les modalités suivantes :
  - CDD dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité de 7 mois
  - du 1er octobre 2026 au 30 avril 2027
  - à temps non complet (80%)

- Approuve la modification du tableau des emplois ci-annexé

- Demande d'inscrire au budget les crédits correspondants

- Autorise M. le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 03 août 2026

Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260728-2026106B-DE

MONTS D'ARRÉE COMMUNAUTÉ

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE DROIT PUBLIC AU 16/12/2025

Service		Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Contractuel défaut	Poste budgétisé	Equivalent temps plein	Poste Pourvu
Administratif		Direction des services communautaires	Rédacteur Ppal 1ère Cl	Attaché	OUI	1	1	1
		Chargé(e) de coopération territoriale CTG	Rédacteur	Attaché	OUI	1	1	1
		Gestionnaire des ressources humaines	Rédacteur	Rédacteur Principal 1ère Cl	OUI	1	1	1
		Comptable	Adjoint administratif Ppal 2ème Cl	Rédacteur Principal 1ère Cl	OUI	1	1	1
		Gestionnaire administratif(ve)	Adjoint administratif Ppal 2ème Cl	Rédacteur Principal 2ème Cl	OUI	1	1	1
		Gestionnaire administratif(ve) et comptable	Adjoint administratif	Adjoint administratif Ppal 1ère Cl	OUI	1	0,8	1
Animation		Animateur(rice) France Services, Référent(e) cyber base	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation Ppal 1ère Cl	OUI	1	1	1
		Animateur(rice) France Services	Adjoint administratif	Adjoint administratif Ppal 1ère Cl	OUI	1	1	1
		Agent animation jeunesse	Adjoint d'animation	Animateur	OUI	1	1	0
		Animateur(rice) Enfance jeunesse - Directeur(rice) ALSH	Adjoint d'animation Ppal 2ème Cl	Animateur	OUI	1	1	1
Tourisme		Chargé(e) d'accueil	Adjoint administratif	Rédacteur	OUI	2	1,8	2
		Directeur(rice) de l'Office de Tourisme Communautaire	Adjoint administratif	Rédacteur	OUI	1	1	1
TECHNIQUE	**Déchets ménagers**	Responsable des services déchets ménagers et bâtiments	Technicien	Technicien principal 1ère cl	OUI	1	1	1
		Agent technique déchets ménagers	Adjoint technique	Adjoint technique Ppal 1ère Cl	OUI	3	3	3
	Voirie	Responsable du service voirie et espaces verts	Agent de maitrise	Technicien principal 1ère cl	OUI	1	1	1
		Agent technique polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique Ppal 1ère Cl	OUI	4	4	1
	Espaces naturels	Agent technique espaces naturels	Adjoint technique	Agent de maîtrise Ppal	OUI	2	2	2
	Eau et Assainissement	Responsable du service Eau et Assainissement - Directeur(rice) de la régie	Technicien	Ingénieur principal	OUI	1	1	1

Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260728-2026106B-DE

MONTS D'ARRÉE COMMUNAUTÉ

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS DE DROIT PUBLIC AU 01/05/2026

Service	Emploi	Cadre d'emploi	Motif du recours	Durée	Poste budgétisé	Durée hebdomadaire	Poste Pourvu
Administratif	Chargé de mission du projet de développement culturel	Catégorie A	Contrat de projet	4 ans	1	35h	1
Tourisme	Chargé(e) d'accueil	Catégorie C	Accroissement saisonnier	Période estivale	1	24h	1
	Chargé(e) d'accueil	Catégorie C	Accroissement saisonnier	Période estivale	1	35h	1
Déchets ménagers	Agent de collecte	Catégorie C	Accroissement saisonnier	Période estivale	1	35h	1
Déchets ménagers	Chauffeur de benne	Catégorie C	Accroissement temporaire	8 mois	1	35h	1

MONTS D'ARRÉE COMMUNAUTÉ

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE DROIT PRIVE AU 28/07/2026

Service	Emploi	Cadre d'emploi	Classification dans la convention collective Eau et Assainissement	Poste budgétisé	Equivalent temps plein	Poste Pourvu
Eau et Assainissement	Responsable d'exploitation	Contrat de droit privé - SPIC	Groupe IV à Groupe V	1	1	1
	Technicien Eau et Assainissement	Contrat de droit privé - SPIC	Groupe III à Groupe IV	3	3	3
	Technicien SPANC	Contrat de droit privé - SPIC	Groupe III à Groupe IV	1	1	1
	Gestionnaire administratif(ve) et comptable	Contrat de droit privé - SPIC	Groupe III à Groupe IV	1	1	1

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS DE DROIT PRIVE AU 28/07/2026

Service	Emploi	Cadre d'emploi et classification	Motif du recours	Durée	Poste budgétisé	Equivalent temps plein	Poste Pourvu
Eau et Assainissement	Coordinateur de travaux	CDD de droit privé - Groupe IV	Accroissement temporaire	18 mois	1	1	
	Gestionnaire administratif et comptable	CDD de droit privé - Groupe II ou III	Accroissement temporaire	4 mois	1	0,2	
	Gestionnaire administratif et comptable	CDD de droit privé - Groupe II ou III	Accroissement temporaire	7 mois	1	0,8	